



## CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

# Synthèse annuelle 2024

Une économie en berne, en quête de visibilité

En 2024, l'activité économique se dégrade sous l'effet d'une conjonction d'éléments défavorables liés notamment à l'instabilité politique internationale et nationale, et au mouvement social contre la vie chère de fin d'année sur le territoire. L'incertitude s'accroît, ce qui affecte la confiance des acteurs économiques et génère de l'attentisme, contredisant les perspectives plus optimistes envisagées en 2023.

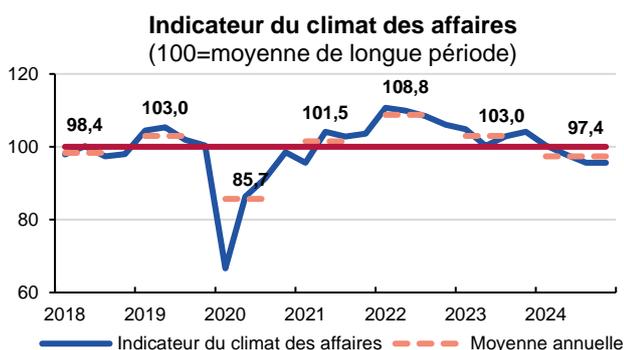
Reflète de cette situation, l'indice du climat des affaires (ICA) perd 8,5 points sur un an et se situe à un niveau traduisant une croissance en berne, dans l'expectative d'une meilleure visibilité et de signaux positifs. Le rythme de progression des crédits d'investissement ralentit et les indicateurs du marché du travail font également état de ce manque de dynamisme, avec un taux de chômage qui progresse. Cette évolution concerne la plupart des secteurs d'activité.

Bien que fragilisée et partiellement entravée en fin d'année par le mouvement de protestation contre la « vie chère », la consommation des ménages résiste et demeure le principal moteur de la croissance en Martinique. La détente des taux d'intérêt directeurs de la Banque centrale européenne à partir de juin 2024 et les efforts de baisse du niveau relatif des prix à la consommation devraient nourrir un début de stabilisation en 2025.

## Repli du climat des affaires et multiplication des signaux défavorables à l'activité

### L'ICA recule sensiblement en 2024

En 2024, l'ICA recule fortement, perdant 8,5 points sur l'année. Il évolue en deçà de sa moyenne de longue période (100) et termine l'année à 95,6, un niveau relativement bas traduisant un environnement des affaires assez défavorable.



Source : Enquête de conjoncture © IEDOM

Le ralentissement de l'économie, qui était perceptible au début de l'année, s'est confirmé et même accentué au second semestre. Les perturbations liées au mouvement social de lutte contre la vie chère ont amplifié une tendance déjà installée. Le solde d'opinion d'activité des entreprises s'est progressivement dégradé au cours de

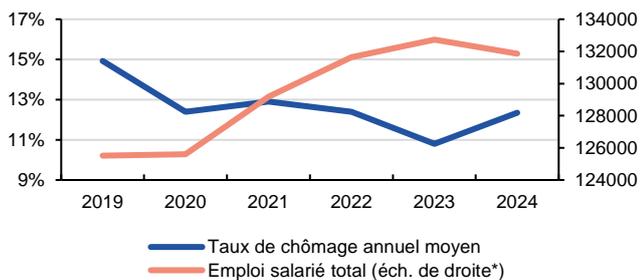
l'année et matérialise cette fragilisation de la conjoncture économique. Au quatrième trimestre, il atteint son point le plus bas depuis la crise sanitaire. La composante future de l'ICA laisse entrevoir une possible stabilisation courant 2025.

### Le marché de l'emploi se dégrade

Le solde d'opinion sur les effectifs s'est dégradé en 2024 par rapport à 2023. Le nombre d'emplois salariés est en baisse de 0,7 % sur l'année (-1,1 % dans le secteur privé, mais en légère progression dans le secteur public à +0,2 %), confirmant cette tendance.

Le taux de chômage en 2024 s'établit à 12,4 %, contre 10,8 % en 2023, reflétant la dégradation du marché du travail. En effet, après plusieurs années de baisse, le nombre de demandeurs d'emploi (toutes catégories confondues) est en hausse en 2024. Il s'établit à 42 140 en fin d'année, soit une hausse de 1,0 % par rapport à 2023. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (+2,2 %), et des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (+3,6 %).

## Évolution du marché du travail et de l'emploi



Source : Insee © IEDOM

\*Les données au quatrième trimestre 2024 sont semi-définitives

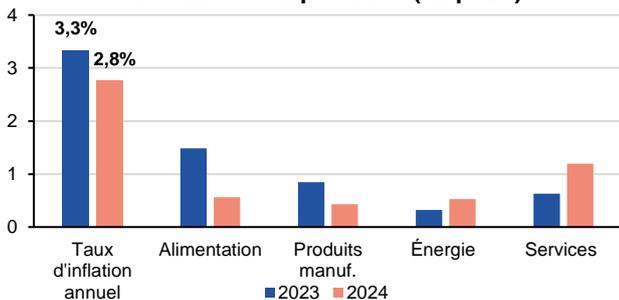
## L'inflation continue de ralentir

Après une progression des prix à la consommation de +3,3 % en moyenne sur l'année 2023, l'inflation ressort à +2,8 % en 2024, soit un niveau supérieur à celui enregistré pour la France entière (+2,0 % en moyenne annuelle). En glissement annuel à fin décembre, l'inflation atteint 1,8 %. Cette tendance au ralentissement devrait se poursuivre en 2025 (en lien notamment avec les composantes énergie et alimentaire).

En moyenne annuelle par rapport à 2023, l'énergie est le poste qui connaît la plus forte augmentation (+6,1 %), suivi par l'alimentation (+3,6 %), les services (+2,8 %), et les produits manufacturés (+1,4 %). Les services contribuent le plus à l'inflation sur l'année (1,2 point), suivi de l'alimentation (0,6 point), de l'énergie (0,5 point), et des produits manufacturés (0,4 point).

En réponse aux revendications sur la cherté de la vie en Martinique, un protocole d'accord a été signé le 16 octobre 2024<sup>1</sup>. Ce dernier prévoit notamment une baisse de prix moyenne de 20 % sur 54 familles de produits. Son entrée en vigueur se fait progressivement à mesure que les obstacles à sa mise en œuvre sont levés. Le ralentissement de l'inflation devrait se poursuivre en 2025.

## Inflation annuelle et contribution des différentes composantes (en point)



Source : Insee © IEDOM

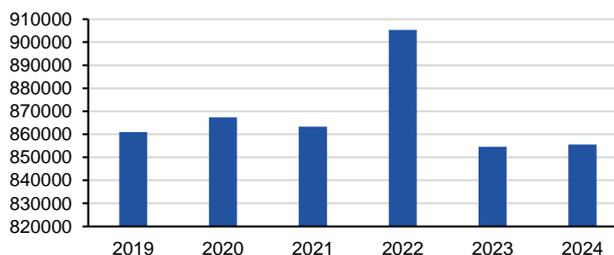
## La consommation s'essouffle mais résiste

En 2024, la consommation fait preuve de résilience. Les recettes de TVA et d'octroi de mer sont en hausse respectivement de 0,8 % et 2,6 %, dans un contexte où

l'inflation atteint néanmoins 2,8 % sur l'année. Les importations de biens de consommation durables et non durables sont en hausse respectivement de 3,4 % et 3,5 % (en valeur). En revanche, les immatriculations de véhicules pour les particuliers sont en baisse de 9,6 % par rapport à 2023 (-14,7 % en valeur).

La dynamique de consommation semble s'être infléchie en fin d'année. Les recettes de TVA du second semestre sont inférieures de 3,1 % (CVS) à celles du premier semestre. Les entreprises et les consommateurs ont été contraints par les événements survenus en marge du mouvement contre la « vie chère ».

## Importations (en milliers de tonnes, hors produits pétroliers)



Source : Douanes © IEDOM

## La dynamique d'investissement s'érode

En 2024, les importations de biens d'investissement accusent une baisse de 6,8 % (en valeur) et les immatriculations de véhicules utilitaires chutent de 24,9 % par rapport à 2023. Les événements survenus en marge du mouvement contre « la vie chère » pourraient avoir un impact sur la dynamique d'investissement. Selon l'enquête de conjoncture réalisée en janvier 2025, 55 % des entreprises interrogées envisagent de revoir, au moins partiellement, leur stratégie de développement à court-moyen terme.

## Baisse des échanges commerciaux

En valeur, les importations hors produits pétroliers sont en légère baisse en 2024 par rapport à 2023 (-0,7 %). L'impact de la baisse des immatriculations se ressent sensiblement sur les importations de véhicules pour les particuliers en recul de 14,7 % (en valeur). En volume cependant, les importations hors produits pétroliers augmentent légèrement (+0,1 %).

En valeur, les exportations hors produits pétroliers diminuent de 5,2 % par rapport à 2023. Les exportations de produits agroalimentaires affichent une baisse marquée (-9,5 %) et notamment de rhum (-8,2 %).

En volume, la baisse des exportations hors produits pétroliers est plus modérée qu'en valeur (-3,5 %). Produits pétroliers inclus, les exportations totales diminuent de 20,8 % et les importations totales de 2,9 % (en valeur). Le déficit commercial se maintient à 2,9 milliards d'euros.

<sup>1</sup> <https://www.martinique.gouv.fr/Actualites/Protocole-d-objectifs-et-de-moyens-de-lutte-contre-la-vie-cher>

## Une baisse de l'activité dans la plupart des secteurs

### Secteurs primaire et agroalimentaire : la production est de nouveau en baisse

Le secteur agricole et agroalimentaire connaît des difficultés en 2024, avec des productions en baisse. Le solde d'opinion d'activité s'est progressivement dégradé sur l'année, tout comme les soldes d'opinion relatifs à la liquidité des entreprises.

Concernant les campagnes rhumière et sucrière, les tonnages de cannes broyées sont en légère baisse par rapport à 2023 (-1,1 %). En raison des pluies, entre 6 000 et 9 000 tonnes de cannes n'ont pas pu être récoltées dans le bassin du Galion. De plus, les cannes sont de moins en moins riches. La sucrerie du Galion connaît toujours des difficultés. La production (661 tonnes en 2024) reste bien inférieure au tonnage initialement prévu (environ 4 000 tonnes). La production de rhum est quant à elle en baisse de 1,5 % sur l'année.

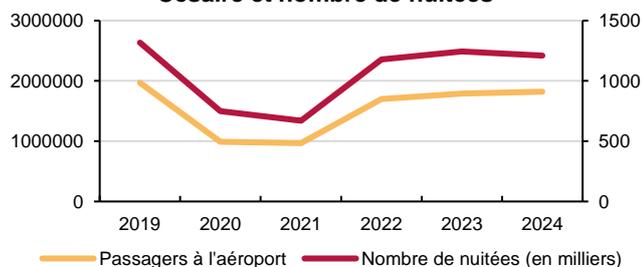
S'agissant de la banane, le marché a été porteur en 2024 et les exportations sont stables par rapport à 2023 (+0,1 %). Toutefois, la cercosporiose noire affecte la production, particulièrement au moment de la saison des pluies

Enfin, dans le secteur de l'élevage, le volume d'abattage total est en baisse de -5,2 % en 2024. Dans le détail, le volume d'abattage pour la filière bovine recule de 5,0 %, de 18,9 % pour la filière porcine, et de 5,0 % pour les ovins et caprins.

### Tourisme : une année mitigée

Bien que le nombre de passagers à l'aéroport soit en hausse de 1,7 % par rapport à 2023, le nombre de nuitées hôtelières est en baisse de 2,7 % sur l'année.

Trafic de passagers à l'aéroport Aimé Césaire et nombre de nuitées



Sources : SAMAC, Insee © IEDOM

Le mouvement social contre la « vie chère » a généré des inquiétudes pour les professionnels du tourisme en fin d'année. Sa diffusion dans les médias a entraîné une vague d'annulations de réservations en fin d'année. Le nombre de nuitées hôtelières chute ainsi de 31,1 % au quatrième trimestre 2024 par rapport au quatrième trimestre 2023, avec un impact en cascade sur la location

de voitures et les diverses activités de loisirs. L'activité de croisière a quant à elle été épargnée.

En revanche, du côté du trafic aérien, l'offre est en hausse et participe à tirer les prix à la baisse. Cette tendance pourrait se confirmer pour 2025.

### Bâtiment et Travaux Publics : peu de projets porteurs

Selon l'enquête de conjoncture, l'activité des entreprises du secteur se serait dégradée en 2024. En cumul sur 12 mois, le nombre de logements autorisés ressort à 2 100 en décembre 2024, contre 2 200 en décembre 2023, soit une baisse de 4,5 %. Le nombre de logements commencés est de 1 400 en décembre 2024, contre 2 000 en décembre 2023, soit un recul de 30 %. Les ventes de ciment sont en baisse de 7,0 % par rapport à 2023. L'enquête de conjoncture révèle également que les intentions d'investir sont moroses. Le solde d'opinion relatif aux effectifs est dégradé en fin d'année.

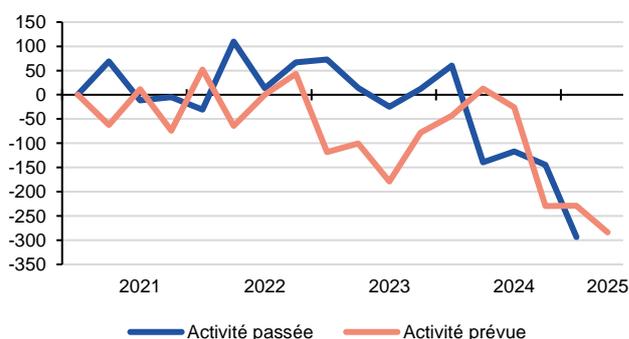
### Commerce : une activité contrainte par le ralentissement de la consommation

Le ralentissement de la consommation impacte directement l'activité commerciale. De plus, les entreprises du secteur ont été particulièrement touchées par les événements survenus en marge du mouvement contre « la vie chère » (barrages, pillages) et par les restrictions en découlant (1er couvre-feu le 18 septembre et renouvelé à plusieurs reprises), générant des baisses sensibles de l'activité.

L'enquête de conjoncture révèle en effet que le solde d'opinion relatif à l'activité des entreprises s'est fortement dégradé en 2024, la fin d'année ayant été particulièrement difficile, et ce malgré les festivités profitant généralement aux entreprises du secteur.

Les autres soldes d'opinion (charges d'exploitation, trésoreries, délais de paiement) se sont également détériorés en cours d'année.

Solde d'opinion d'activité des entreprises du commerce (0 = moyenne de longue période)



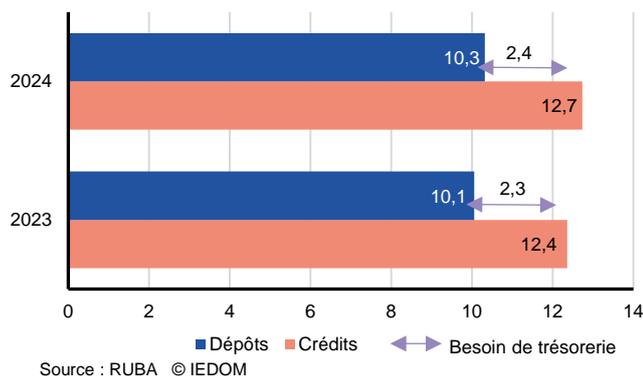
Source : Enquête de conjoncture © IEDOM

## L'activité bancaire reste dynamique<sup>2</sup>

L'encours de crédits progresse de 3,0 % (après +2,8 % en 2023), pour s'établir à 12,7 milliards d'euros, tandis que les dépôts augmentent de 2,6 % (après +1,0 % en 2023) et s'élèvent désormais à 10,3 milliards d'euros. Le déficit de place atteint ainsi 2,4 milliards d'euros, soit un niveau légèrement supérieur à celui de l'année précédente (+4,9 %).

La détente des taux d'intérêt directeurs initiée par la Banque centrale européenne en juin 2024 (-100 points de base – pdb- entre juin et décembre), ne se répercute pas encore sur les taux des crédits, globalement en hausse sur un an.

**Encours de crédits et de dépôts**  
(en milliards d'euros)



### Ménages : le rythme de progression des crédits et des dépôts se stabilise

En 2024, l'endettement des ménages progresse davantage que leur épargne. Les crédits augmentent de 3,7 %, après +3,8 % en 2023, tandis que les dépôts s'accroissent de 2,2 %, après +2,3 %.

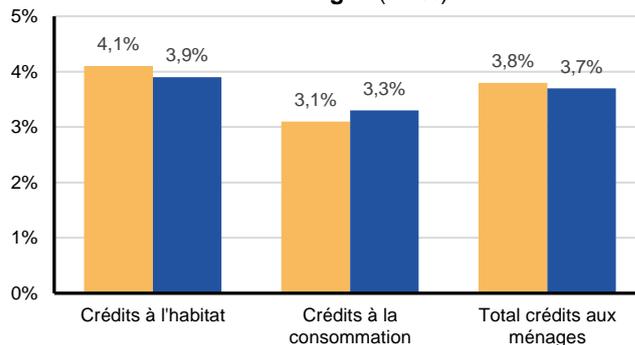
Le recul de la production de crédits à l'habitat, amorcé l'année précédente, se confirme en 2024. Pour autant, l'impact sur l'encours de crédits reste modéré. La croissance de l'encours de crédits à l'habitat se stabilise ainsi à +3,9 %, après +4,1 % en 2023, alors qu'elle atteignait en moyenne 6,8 % par an entre 2019 et 2022. À 3,72 % en fin d'année, le taux moyen des crédits à l'habitat s'inscrit en légère hausse sur un an (+12 pdb).

L'encours de crédits à la consommation augmente de 3,3 %. Malgré un quatrième trimestre atone, en lien avec le mouvement contre la vie chère, la progression de l'encours est légèrement supérieure en 2024 (+3,1 % par rapport à 2023). Le taux moyen s'élève à 6,14 % en fin d'année (+38 pdb sur un an).

S'agissant des dépôts, la réallocation de l'épargne vers les dépôts rémunérés est moins marquée que l'année précédente. Les dépôts à vue, en recul en 2023, progressent faiblement en 2024 (+0,4 % après -1,8 %), tandis que l'épargne de court terme croît plus modérément (comptes épargne +2,8 % après +5,0 %, placements court terme +22,9 % après +73,7 %). Pour sa part, l'épargne de long terme retrouve des couleurs en

2024 (+1,9 % après +0,9 %).

**Évolution annuelle des encours de crédits aux ménages (en %)**



### Entreprises : net ralentissement des crédits d'investissement et nouvel essor des comptes à terme

Les crédits aux entreprises ralentissent en 2024 (+2,5 %, après +3,8 % en 2023), tandis que les dépôts connaissent un rebond (+3,7 % en 2024, après -1,2 % en 2023).

L'encours de crédits à l'investissement continue à progresser, mais à un rythme sensiblement plus faible (+3,5 % après +10,5 %). Pour autant, certains secteurs d'activité sont plus dynamiques, notamment le transport et entreposage, l'hébergement-restauration, ou encore la production d'électricité (hausses respectives des crédits moyen long terme +24 %, +5 % et +5 %). Le taux moyen des crédits à l'équipement atteint 4,84 % en fin d'année, en hausse de 25 pdb sur un an, ce qui a pu freiner le financement des entreprises.

L'encours de crédits immobiliers des entreprises s'inscrit également en hausse (+2,1 % en 2024, après +1,5 % en 2023). Le taux moyen de ces financements est de 3,67 % en fin d'année, soit un taux globalement stable.

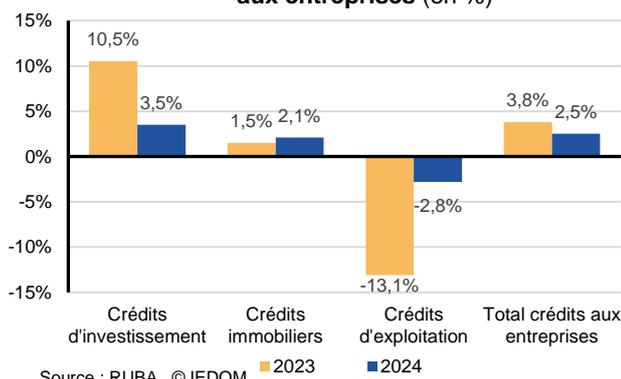
L'encours de crédits d'exploitation, en fort recul en 2023, se replie en 2024 (-2,8 %, après -13,1 %). Cette baisse masque des évolutions contrastées : les crédits de trésorerie continuent à diminuer (-6,0 % après -14,2 %), en lien avec la poursuite du remboursement des PGE, alors que les découverts sont orientés à la hausse (+16,8 % après -9,7 %), ce qui semble refléter des tensions de trésorerie pour une partie des entreprises. Les découverts représentent 20 % des crédits d'exploitation, tandis que les crédits de trésorerie restent prépondérants (72 %).

Les dépôts à vue des entreprises diminuent (-1,6 %), ce qui peut s'expliquer à la fois par des tensions de trésorerie, et par une réaffectation vers des dépôts rémunérés. Ainsi, les comptes à terme progressent de 26,7 %, après +68,6 % en 2023. Par ailleurs, les entreprises semblent retrouver de l'intérêt pour les placements longs, l'encours augmentant de 16,0 % (bien que les montants restent assez faibles, soit 2 % des

<sup>2</sup> Les données relatives aux encours de crédits et de dépôts tiennent compte de l'ensemble des établissements de crédit intervenant sur le territoire, qu'ils soient installés localement ou non.

dépôts bancaires des entreprises).

### Évolution annuelle des encours de crédits aux entreprises (en %)



### Collectivités locales : hausse des crédits d'investissement et d'exploitation

Après un repli l'année précédente, le financement bancaire des collectivités locales est orienté à la hausse en 2024 (+5,4 % après -4,6 %). L'encours de crédits d'investissement, c'est-à-dire l'essentiel de l'endettement des collectivités (95 %), augmente de 3,9 %. L'encours de crédits d'exploitation est multiplié par 2 par rapport à 2023.

En revanche, les autres agents (établissements hospitaliers, administrations, associations, etc.)

enregistrent un nouveau recul de leurs crédits (-8,4 % après -10,1 %).

S'agissant des dépôts, ceux des autres agents repartent à la hausse en 2024 (+2,0 % après -1,5 %), portés par les dépôts à vue (+5,7 %), alors que les placements s'inscrivent globalement en diminution (notamment -12,8 % pour les comptes à terme).

### Une dégradation des indicateurs de risque

L'encours brut de crédits douteux (pour lesquels la banque estime qu'il existe un risque significatif de non-remboursement) s'établit à près de 650 millions d'euros en 2024 (+6,5 % sur un an), soit 5,1 % de l'encours total (+0,2 pt sur un an). À noter que cette légère dégradation du taux est observée en fin d'année, vraisemblablement en lien avec le mouvement contre la vie chère, alors que les trois premiers trimestres traduisaient plutôt une stabilité, voire une légère baisse du niveau de risque.

De même, le nombre d'incidents de paiement sur effets des entreprises augmente d'un tiers par rapport à 2023. Côté ménages, le nombre d'incidents au FICP (fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers) croît de 4 %, et les dépôts de dossiers de surendettement progressent de 13 %. Seuls indicateurs orientés favorablement, les retraits de carte bancaire et les interdictions bancaires diminuent (respectivement -19 % et -8 %, en stock).

## Perspectives 2025 : renforcer le collectif pour faire face à la montée des incertitudes

En ce début d'année 2025, l'incertitude demeure. En effet, les tensions géopolitiques, ainsi que les mesures protectionnistes mises en œuvre par le gouvernement américain pourraient peser sur la conjoncture internationale, avec des impacts potentiels sur l'économie locale.

Dans ce contexte, la victoire quasi assurée contre l'inflation revenue en dessous de 2% en France et en Martinique est néanmoins un repère sûr. L'assouplissement de la politique monétaire, qui a largement contribué à cette diminution, devrait créer les conditions pour une baisse du coût du crédit et ainsi un soutien à l'investissement privé (équipement des entreprises, habitat des ménages) et public (besoins réels s'agissant d'approvisionnement en eau, de valorisation des déchets, de transition écologique, etc.).

Pour autant, et pour un impact sur la croissance à long terme, des efforts supplémentaires sont nécessaires afin de restaurer la confiance des agents économiques, relancer une dynamique économique positive, et parvenir

ainsi à la mise en œuvre de transformations dont la Martinique a besoin.

Ces efforts et ces transformations doivent permettre notamment de i) concentrer l'effort d'investissement dans les secteurs porteurs d'attractivité, ii) améliorer le fonctionnement des marchés des biens, des services, et du travail, iii) faciliter le portage des projets (en simplifiant les processus administratifs) et réduire les délais de paiement, qui sont un frein au développement des entreprises locales iiiii), soutenir le développement des PME (en prenant davantage en compte leurs spécificités dans les dispositifs d'accompagnement).

La Martinique dispose pour cela d'atouts, et notamment un tissu d'entrepreneurs engagés et un écosystème de l'accompagnement dense. Ces acteurs économiques doivent renforcer leur coopération, conduire ces transformations et définir une stratégie de moyen terme, conditions indispensables pour créer un environnement économique favorable sur le long terme.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : P. CROISSANDEAU ■ Responsable de la rédaction : A. BOILEAU

Rédaction : A. CARIOU, E. COYAN, C. LUIS